

LETTRE DE L'AFDET PARIS

02

DANS CE NUMERO

L'Édito du Président

Témoignage ...

Quelques actualités ...

L'AFDET-le livre

Le site de l'AFDET 75

Une nouvelle mission ...

Bulletin d'adhésion

LETTRE DE L'AFDET 75

**Bulletin d'information
de la section de Paris de
l'Association Française
pour le Développement de
l'Enseignement Technique**

- **Directeur de la publication:**
Jean-Luc Déjeans
- **Maquette et secrétariat de rédaction:**
Michel Uffredi
Jean-Pierre Rado
- **Rédaction:**
Jean-Luc Déjeans
- **Photos:**
Jean-Pierre Rado
- **Contact:** contact@afdet75.org

L'édito du Président #02

M. Philippe Dole, élu Président de l'AFDET le 15 octobre 2020.

Après quatre années de Présidence, M. Alain Cadix ne se proposait pas au renouvellement de son mandat, Dans ce contexte, le Conseil d'Administration élit M. Philippe Dole, Président de l'AFDET.

Une nouvelle gouvernance pour un nouveau projet. Un Conseil d'Administration renouvelé.

Lors de son Assemblée Générale du 29 septembre 2020 et comme le prévoient ses statuts, l'AFDET a procédé au renouvellement du tiers de son Conseil d'Administration. Sur les neuf postes à pourvoir, sept l'ont été par l'entrée de nouvelles personnalités.

Outre les reconductions de mandats de Mrs Gérard Colpin et Xavier Lamy, le Conseil accueille Mrs Jean-Luc Déjeans, Philippe Dole, Roland Kastler, Robert Pierron, Didier Pignon, Daniel Vatant et Bruno Racine. Autant de personnalités et de compétences qui sauront enrichir les travaux de l'AFDET. Des expériences aussi variées que complémentaires, dirigeant d'organisme de formation, Inspecteur Général des Affaires Sociales, DRH de grands groupes industriels, Conseiller ministériel ou encore, consultants dans les domaines des stratégies de développement territorial.

Le nouveau conseil ainsi constitué a pu se réunir dès le 15 octobre 2020 afin de constituer son Bureau, élire un nouveau Président, définir de nouveaux projets. C'est ainsi qu'un nouvel entrant au Conseil d'Administration et par ailleurs Inspecteur Général des Affaires Sociales, M. Philippe Dole est élu Président de l'AFDET.

Un bureau équilibré

Par le renouvellement du mandat de Mme

Yveline Ravary au poste de Secrétaire Générale, de Mrs Jean-Michel Emery et Michel Pequignot aux postes de Trésorier et Trésorier adjoint, l'AFDET assure une continuité d'expérience.

Avec trois nouveaux Vice-présidents, Mrs Yves Costa, Roland Kastler et Xavier Lamy, issus de trois régions différentes, l'AFDET confirme son renouveau et démontre son ancrage territorial.

Enfin, rappelons que Mme Yveline Ravary, notre Secrétaire Générale, sera secondée par Mme Annie Collinet et Mr Gérard Colpin en qualité d'adjoints.

Une organisation au service d'une stratégie de développement.

Trois Vice-présidents en charge de missions sur trois périmètres définis. Mr Yves Costa pour le développement des partenariats, Mr Roland Kastler concernant l'action prospective, la recherche et l'évaluation et Mr Xavier Lamy en charge de l'action territoriale.

Deux missions spécifiques sont aussi créées, l'une est confiée à Mr Bruno Racine afin de renforcer la contribution de l'AFDET au développement des territoires d'industrie.

L'autre est confiée à Mr Jean-Luc Déjeans, en charge du développement de notre Système d'Information. Cette action sera menée au sein d'une commission globalisant communication et système d'information.

Cette nouvelle organisation, à la fois plus transversale et par projet, permettra à l'AFDET d'agir efficacement et sans délai sur l'ensemble du territoire national au bénéfice de tous.

Jean-Luc Déjeans

la **LETTRE DE L'AFDET 75**

Vous avez sous vos yeux le 2nd numéro de la lettre de l'AFDET 75

qui sera diffusée le plus largement possible, par voie numérique.

Vous pouvez aussi l'imprimer, mais dans ce cas, vous ne profiterez pas des liens internet intégrés au texte !

Diffusez la ! partagez-la !

Trimestrielle en format quatre pages, elle vous informe et vous sollicite.

Un concentré d'AFDET, en un minimum de pages

Pour une action nationale au bénéfice de l'enseignement technique, sous toutes ses formes.

Parce que notre lettre sera diffusée en version numérique uniquement, nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de

www.afdet75.org

Notre site internet se veut simple et convivial, un outil d'information réciproque qui nous permettra de partager et mettre à disposition nos ressources.

Témoignage de Christophe HESPEL, Proviseur du Lycée Diderot à Paris

Nous vous livrons, pour se second numéro, le ressenti du proviseur d'un grand lycée parisien, membre de l'AFDET -PARIS. Il a bien accepté, et nous l'en remercions, que nous reproduisions le point de vue qu'il avait développé dans le journal du lycée à propos des conséquences de la distanciation scolaire ...

***Une des valeurs indispensables de l'enseignement professionnel : limiter les écarts sociaux**

Le confinement a ce mérite de mettre en lumière les inégalités dans l'accès aux apprentissages, en révélant à quel point sont importantes les conditions de travail, les relations sociales, l'équilibre familial, le niveau culturel, l'ambition... Toutes choses qui dépendent souvent de la catégorie socio-culturelle d'origine des élèves.

Tout cela était déjà vrai avant le confinement, déjà avéré, déjà démontré. Le confinement a juste précipité et amplifié cet effet « CSP ». Au point que de nombreux élèves de l'enseignement professionnel ont « décroché », en l'absence physique de l'enseignant. Et aussi en l'absence de liens construits dans l'action réelle avec les autres, parce qu'évidemment on apprend mieux par la diversité et les échanges avec celles et ceux qui ne nous ressemblent pas.

S'il fallait démontrer que l'enseignant, en tant que personne, sa personnalité, son regard, son attachement aux élèves, est essentiel à de nombreux élèves pour leur donner foi dans la connaissance, alors le confinement, par l'absurde, a fait son œuvre.

Plus le confinement dure, avec le travail à distance, plus les écarts se creusent, si bien que là où des élèves progressent, poussés par leur milieu et leur famille, d'autres désapprennent, se replient et décrochent. Quels élèves ? Trop souvent les élèves de l'enseignement professionnel et, dans d'autres séries, trop souvent

les élèves en difficulté sociale.

Alors oui l'enseignement professionnel, au-delà même de son importance comme instrument de transmission des métiers et des techniques, contribue à réduire les inégalités sociales.

Dans cette publication, sont relatés des échos du travail sur la liberté d'expression réalisé par des élèves du lycée. Dans la crise du COVID,

la question de la transparence et de la censure est centrale. Dans les démocraties, les hésitations, les mensonges délibérés ou les erreurs des gouvernants sont divulgués, publiés, documentés et, à plus ou moins brève

échéance, la vérité éclate. Dans les dictatures, on ment du haut en bas du système de gouvernance et d'information sous contrôle. Et quand un journaliste ou un blogueur s'aventure à dire la vérité (nombres truqués et sous-estimés des contaminations et des morts ; incompétence des décideurs locaux et nationaux ; insuffisance de matériels et d'équipements...) il finit en prison ou pire, disparaît corps et biens. C'est cela que les élèves disent dans ces textes : la liberté d'expression, un combat sans fin.

Dernière minute ! Le lycée Diderot, restera fermé aux élèves, au moins jusqu'en juin 2020. Au total dans cette année terrible, pendant que de nombreuses personnes se battent contre la maladie et l'angoisse, les élèves des écoles, des collèges et des lycées ne reverront pas leur classe, leurs enseignants et éducateurs durant 5 à 6 mois. Pour les apprentissages, en dépit du travail «à distance», pour les liens, les rapports sociaux... C'est un bouleversement radical aux conséquences incalculables. Souhaitons que le déconfinement, tant attendu, apporte un peu de respiration à tous.

Christophe HESPEL

*Edito du Proviseur dans le Diderot News #13



Quelques actualités et textes officiels en lien avec l'Enseignement Technique ...

Réforme du Baccalauréat professionnel, un décret et deux circulaires.

Le [décret n° 2020-1277 du 20 octobre 2020](#) précise les [conditions de certification](#) des candidats à l'examen du Baccalauréat Professionnel. Il acte aussi la suppression du Brevet d'Études Professionnelles. [Deux circulaires](#) publiée par le Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, précisent la réalisation du chef-d'œuvre au Baccalauréat Professionnel et les modalités d'évaluation à l'examen.

La première (NOR : MENE2019530A) est intitulée "Modalités de l'évaluation du chef-d'œuvre prévue à l'examen du baccalauréat professionnel". La seconde (NOR : MENE2019533C) est intitulée "Réalisation du chef-d'œuvre au baccalauréat professionnel et modalités d'évaluation à l'examen".

La "V6" du guide de lecture du référentiel QUALIOPI est disponible

Dans sa [version 6](#) datée du 5 octobre 2020, [ce guide apporte des précisions](#) sur les modalités d'audit associées au référentiel de certification qualité des organismes prestataires.

24 nouveaux "campus des métiers et des qualifications d'excellence labellisés"

Par publication au [JO du 6 octobre 2020](#), 33 projets accèdent au titre des "campus des métiers et des qualifications", dont 24 portant la mention d'excellence. Compte tenu des 23 campus déjà titulaires de cette mention, le territoire national est à ce jour couvert par 47 campus d'excellence.

L'AFDET et l'AMOPA lancent la session 2020/2021 du concours Imagin'Action

Copiloté par l'AFDET et l'AMOPA (Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques), le concours Imagin'Action propose à tous les élèves et apprentis, du CAP à la Licence Professionnelle, de concourir par l'élaboration d'un projet répondant à un besoin exprimé et formulé par une entreprise. Toutes [les informations utiles sont disponibles](#) sur notre site Internet.

M. Antoine Destrés vient d'être nommé directeur de l'académie de Paris

[Par décret](#) du Président de la République en date du 28 septembre 2020, M. Antoine Destrés est nommé [directeur de l'académie de Paris](#), à compter du 1er octobre 2020.

Confinement Covid, #02

Le [décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020](#) prescrit les mesures générales face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Voyons quelles en sont les [conséquences pour les dispensateurs de formation](#).



En attendant d'en savoir davantage sur le contenu de notre prochain numéro, espérons que le #03 de la Lettre de l'AFDET-Paris ne correspondra plus à un confinement #03



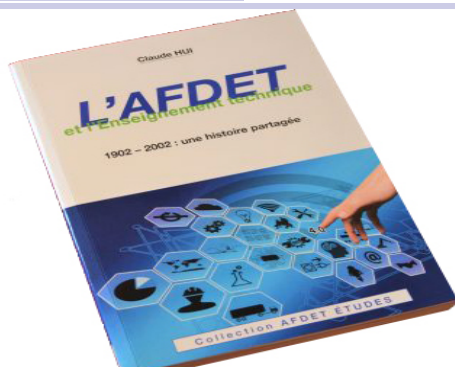
« L'AFDET et l'Enseignement technique 1902-2002 : une histoire partagée » Introduction (extrait)...

Section de Paris pour nous joindre:

Courriel:

jl.perso@dejeans.fr

« *Que peut-on donner à chacun de plus durable et de plus utile dans la vie qu'un savoir et une compétence ? C'est la raison et la motivation de l'AFDET* » ...affirmait Raymond Ravenel, Président de l'AFDET de 1997 à 2006, lors de la célébration du centenaire de l'association à Lyon en novembre 2002. Valoriser et développer la formation professionnelle a été au centre des réflexions de ses adhérents ... L'histoire de l'AFDET est indissociable de l'enseignement technique ...



L'AFDET et l'Enseignement technique : 1902-2002 : une histoire partagée

Bulletin à compléter et à retourner, accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de l'afdet, 178 rue du Temple 75003 PARIS du montant du prix de l'ouvrage et d'une participation aux frais d'expédition.

Frais d'envoi :

pour 1 exemplaire: 8 €

au-delà :

nous contacter par téléphone au 01 42 74 00 64 ou par courriel : information@afdet.org

BON DE COMMANDE

NOM.....

PRENOM.....

Adresse.....

Code postal Ville..... Tél.....

Courriel@.....

Je commande exemplaire(s) du livre pour un montant de 20€ l'unité, x soit€

et je participe aux frais d'envoi pour un montant de..... €

Soit un règlement d'un montant total de€



INTERNET :

Après une mise en ligne le 1er juillet 2020 notre site Internet prend son envol, sa fréquentation augmente. Avec 780 visiteurs qui ont consulté 1800 pages en octobre nous obtenons un résultat tout à fait honorable.

Les internautes sont plus nombreux en fin de matinée et milieu d'après-midi avec un très fort pic vers 18 heures.

Nos pages les plus fréquentées sont nos pages d'actualités, ce sont elles qui tirent la popularité du site www.afdet75.org permettant ainsi de faire connaître notre section et l'AFDET en général auprès du grand public.

Une nouvelle mission nationale pour le secrétaire de la section de l'AFDET-PARIS

Bruno RACINE est nommé Délégué en charge des campus et du projet Qualifications Campus et Territoires d'industrie et, à ce titre, participe au Bureau de l'AFDET.

Il interviendra au niveau national en lien direct avec le Président et le bureau pour la recherche de moyens, de partenariats et la communication nécessaires au projet et sa capitalisation, à la formation des acteurs concernés. En relation avec les comités régionaux, il œuvrera au rapprochement AFDET – Campus - Territoires d'industrie en constitution, ainsi qu'à la mutualisation des expériences et des initiatives entre le niveau national et les régions.



Lycée Général Technologique et Professionnel CFA GRETA DORIAN Siège de la Section de Paris de l'AFDET

Adhérez, ré-adhérez, faites adhérer à la section de Paris de l'AFDET !

Que vous soyez une **Personne Physique** ou représentez une **Personnalité Morale**, sachez qu'un espace vous est réservé sur le site de l'AFDET vous permettant de procéder à votre adhésion et à votre règlement de cotisation en ligne.

Bulletin à compléter et à retourner, accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de l'Afdet, au siège de l'association : 178 rue du temple 75003 PARIS. Vous pouvez désormais adhérer en ligne : www.afdet.org

| | | | |
|--|--|----------|--------------|
| <input type="checkbox"/> Nouvelle adhésion | BULLETIN D'ADHESION 2020 – PERSONNE PHYSIQUE | | |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement | Cotisation d'adhésion ouvrant droit à réduction d'impôt | | |
| Nom : Prénom : | | | |
| <input type="checkbox"/> Actif <input type="checkbox"/> Retraité Profession (antérieure si retraité) : | | | |
| Adresse : | | | |
| Code postal : Ville : Téléphone : | | | |
| Courriel : | | | |
| Section territoriale de rattachement (information sur www.afdet.org) : | | | |
| Recommandé - ADHESION + ABONNEMENT à la revue 3 numéros par an | | | |
| Montant retenu | | | |
| <input type="checkbox"/> Membre actif | ≥ 78 € (≥ 50€* + 28€) | € | Date : |
| <input type="checkbox"/> DON d'une valeur de : | €* | | Signature : |
| REGLEMENT TOTAL NET : | | € | |
| OU ADHESION SIMPLE | | | |
| Montant retenu | | | |
| <input type="checkbox"/> Membre actif | ≥ 50 €* | €* | Date : |
| <input type="checkbox"/> DON d'une valeur de : | €* | | Signature : |
| REGLEMENT TOTAL NET : | | € | |
| OU ABONNEMENT à la revue 3 numéros par an | | | |
| <input type="checkbox"/> Tarif non adhérent | 56€ X exemplaires | € | Date : |
| REGLEMENT TOTAL NET : | | € | Signature : |

*La cotisation d'adhésion versée à l'AFDET association reconnue d'utilité publique ouvre droit à une réduction d'impôt de 66% du versement (hors abonnement) dans la limite de 20% du revenu imposable. (CGI - Art. 200 modifié par décret n°2019-559 du 6 juin 2019 – art. 1). Conformément à la réglementation en vigueur, un reçu fiscal indiquant le montant déductible sera adressé à chaque adhérent